



## Conseil scientifique de l'institut des sciences biologiques INSB

### Recommandation

#### Suivi de la carrière des chercheurs et les procédures en cas de difficultés et de conflits

- Le CSI-INSB recommande qu'avant l'évaluation d'un chercheur il y ait un échange verbal systématique entre le chercheur qui va être évalué et son rapporteur de la section,
- que chaque section se dote d'une personne en charge du suivi des dossiers avec avis réservé ou avis d'alerte, en relation avec le chargé de mission de la section. Cette personne en charge du suivi des dossiers devra se renseigner, avant la prochaine réunion de la section, de l'évolution de la situation du(des) chercheur(s) impliqué(s), y compris en le(s) contactant oralement,
- de mettre en place un entretien professionnel annuel du chercheur avec son DU : l'entretien doit être proposé par le DU et accepté ou non par le chercheur,
- de mettre en place un entretien de carrière avec le DAS tous les 7 ans,
- d'organiser une meilleure communication quant aux possibilités de mobilité vers d'autres métiers et de mettre en place une « bourse aux emplois » affichant les postes disponibles pour les chercheurs voulant évoluer dans leur carrière ou engager une reconversion (administration, délégation hors CNRS...),
- de veiller à ce que les procédures de suivi des chercheurs soient présentées systématiquement à tous les membres des sections du Comité National du CNRS, dès le début de mandat des sections,
- de mettre en place un parrainage des chercheurs nouvellement recrutés ; le parrain serait nommé par la section du comité national,
- Pour les problèmes hors « Suivi post-évaluation », la procédure ne semble pas être « standard », mais au cas par cas. Le CSI-INSB recommande de formaliser une procédure et de veiller dans le suivi des dossiers à une homogénéisation de l'implication des délégations régionales.

Christelle BAUNEZ

Présidente du CSI INSB

Recommandation adoptée le jeudi 10 mars 2016

17 votants : 16 oui, 0 abstention, 1 non

Destinataires :

- Anne PEYROCHE, directrice générale déléguée à la science
- Catherine JESSUS, directrice de l'INSB
- Marie-Thérèse DORIN-GERALD, directrice adjointe administrative de l'INSB
- Agnès DELMAS, présidente de la section 16, Marie-Thérèse GIUDICI-ORTICONI, présidente de la section 20, Frédéric BARRAS président de la section 21, Pascal THEROND, président de la section 22, Jean-Marc DERAGON, président de la section 23, Luc PENICAUD, président de la section 24, Laurent FAGNI, président de la section 25, Georges DI SCALA, président de la section 26, Olivier NEYROLLES, président de la section 27, Daniel SCHERMAN, président de la section 28, Dominique MOUCHIROUD, présidente de la section 29, Eduardo PIMENTEL CACHAPUZ ROCHA, président de la CID51, Anne-Marie GUE, présidente de la CID54.
- Marine ENGUEHARD et Sophie JAUDON, ressources humaines de l'INSB
- Cécile AÏT-KACI, Dominique LE FUR, Laurent BEAUCHET, Jérôme PARET, Christine ORIOL, Bernadette PERICHON, Isabelle PRUD'HOMME, Doris PFLUMIO, Florence PIAUD-DALLE, Nise SCHERRER, Gwladys MAURE, Ingrid BONET, Pierre BERTRAND-MAPATAUD, Annie PARDO, Valérie ROCH, Edith MAZUET, Sabine BLIN, Cyril AUBERT-GEOFFROY, Alexandre BOBET responsables ressources humaines des délégations régionales du CNRS.